



SNUipp-FSU Paris

11 rue de Tourtille 75020

Tél : 01 44 62 70 01

Fax : 01 44 62 70 02

Mél : snu75@snuipp.fr

Site : <http://75.snuipp.fr>

L'Ecole

Journal du
SNUipp Paris - FSU



Dispensé de timbrage Paris 26 CTC

L'ÉCOLE
Journal du
SNUipp Paris-FSU
11 rue de Tourtille
75020 Paris



PRESSE
URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 15/11/10

Tous ensemble poursuivre le mouvement

Le président Sarkozy n'a pas mis longtemps pour promulguer la loi réformant notre système de retraite. Cependant, même promulguée, cette réforme rejetée majoritairement par les français reste injuste et inefficace et accroît un peu plus encore le partage inégalitaire des richesses en faveur des plus aisés. C'est pour cela que le SNUipp et la FSU demandent son abrogation et entendent continuer la mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des salariés contre cette réforme dans le cadre unitaire et interprofessionnel. Cette mobilisation doit se poursuivre de manière multiforme et inclure les revendications plus générales concernant les carrières, le pouvoir d'achat, et l'emploi. Tel est le sens de la prochaine journée d'action du 23 novembre lors de laquelle les salariés franciliens sont appelés à un rassemblement autour du Palais Brongnard à midi.

Les suppressions massives de postes dans la fonction publique et le gel de salaire placent notamment les fonctionnaires en première ligne de la casse de notre système social. Ces mesures s'ajoutent à la dégradation constante des conditions de travail des enseignants. Depuis la rentrée, la désorganisation des services du rectorat, résultant essentiellement des suppressions de postes, ne fait qu'accroître cette dégradation. La situation inacceptable des enseignants en surnombre en est un triste exemple. Sur cette question, le SNUipp Paris est à l'offensive et s'attache à ce que les revendications des personnels soient portées dans le cadre le plus unitaire possible.

Enfin, ce mois-ci, le Parlement est appelé à débattre du budget de l'éducation pour la rentrée 2011. La saignée continue. Là encore, soyons à l'offensive ! Le service public dans son ensemble et l'éducation nationale demeurent un des moyens fondamentaux pour réduire les inégalités sociales. Le SNUipp Paris invite donc les enseignants à continuer les AG locales, les rencontres avec les parents d'élèves pour prolonger la mobilisation actuelle en incluant ces questions.

Jérôme Lambert, secrétaire départemental

mardi 23 novembre
Encerclement du Palais
Brognard de 12h à 14h

M° Bourse (page 3)

mercredi 8 décembre
Réunion d'info syndicale

Rythmes scolaires et budget
(page 4)

L'Ecole n°271, du 15 novembre 2010, Journal du SNUipp Paris-FSU, CPPAP n°0510 S 07539, ISSN n° 12410233, Directeur de publication : N. Wallet, Prix : 1€. Imprimé par nos soins. Dispensé de timbrage. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp (ou des syndicats de la FSU). Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant par écrit au SNUipp Paris.

Compte-rendu de la CAPD du 22 octobre

Formation continue, enseignants en surnombre, manque d'AVS...

En l'absence de CAPD pendant deux mois et vu le bilan catastrophique de la rentrée à Paris tant du point de vue des élèves que des enseignants, le SNUipp FSU Paris a tenu à porter les revendications des personnels concernant un certain nombre de problèmes : le temps de service des enseignants (animations pédagogiques imposées à n'importe lequel des moments de la semaine...), le manque d'AVS, la situation des enseignants en surnombre, la situation des enseignants en T1 et T2 (primes, stages...)... Le compte-rendu intégral de la CAPD avec la déclaration liminaire des élu-e-s du SNUipp et les réponses de l'Inspecteur d'académie sont toujours en ligne.

Stages d'initiative nationale ASH

92 enseignants se sont portés candidats sur contre 70 l'an passé. Au total, l'académie permettra à 62 enseignants de partir en stage d'initiative nationale (18 remplacés et 44 non remplacés). L'académie permettra à 3 d'entre eux de suivre un stage organisé en province. Les enseignants affectés sur les postes E, G ou de psychologue scolaire, ainsi que les directeurs d'école ne seront pas remplacés.

L'académie propose les candidatures des enseignants parisiens au Ministère qui arrêtera les enseignants retenus après la CAPN.

Stages de formation continue

Dans le plan académique de formation continue, 107 stages ont été proposés comportant 1789 places. Cette année, le format des stages diminue, la durée maximum est de 2 semaines contre 3 avant la mise en place de la « mastérisation ». Autre « nouveauté » de l'année, les 91 stages écoles se déroulent exclusivement hors temps scolaire.

Les stages hors temps scolaire ne sont pas décomptés des 36 semaines.

Le SNUipp a insisté pour que les collègues qui ont vu leur stage annulé l'an passé en raison notamment de leur poste (ZIL par exemple) ne voient leur participation au stage de nouveau annulée. Le SNUipp appelle donc les enseignants concernés à se manifester.

Enseignants en surnombre

Suite à son interpellation en Capd, le SNUipp devait recevoir une liste classée dans l'ordre du barème des 306 enseignants en surnombre permettant à ces collègues d'avoir un minimum de visibilité sur leur affectation à venir. Suite à l'absence de cette liste et au manque de considération de l'académie envers ces personnels (change-

ment d'affectation, absence de réponses à leurs demandes...), l'ensemble des syndicats parisiens va être reçu en audience auprès de l'IA mercredi 17 novembre.

Manque d'AVS : les réponses de l'IA

Selon l'académie, les manques d'AVS constatés dans les écoles ne sont pas un problème de moyens budgétaires, mais sont dus à des problèmes de recrutement. Toutes les demandes seraient désormais traitées rapidement. Sur 1550 élèves concernés, seuls 80 sont encore dans l'attente d'une AVS. En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter le SNUipp.

Temps de service des enseignants : animations pédagogiques, réunions de concertation...

Concernant les animations pédagogiques, devant l'insistance des représentants du personnel, l'Inspecteur d'académie a conscience des problèmes que peuvent rencontrer les personnels dans l'organisation de leur vie personnelle. Les demandes

d'autorisations d'absence sont traitées « avec humanité » pour les animations pédagogiques obligatoires dans les circonscriptions. Les élus du personnel ont insisté sur le fait que ce n'était pas le cas partout, et que le nouveau logiciel « circonscript » contribuait à cette déshumanisation. Contactez le SNUipp en cas de difficultés avec votre ICC sur ce point.

Les réunions d'information syndicale peuvent être décomptées de l'ensemble des animations pédagogiques, obligatoires ou non.

Concernant les heures de concertation (conseil des maîtres, conseils d'école...), l'IA a indiqué qu'il n'y avait pas de jour et heure de repli prévus par l'académie en cas de désaccord au sein de l'équipe. Selon lui, c'est le directeur d'école qui doit trancher avec l'aval de l'ICC. L'ensemble des élus du personnel ont dénoncé cette position qui ne répond pas à la problématique, et qui place le directeur d'école dans un rôle qui n'est pas le sien.

CAPD Promo le 19 novembre

La CAPD du 19 novembre traitera de l'avancement d'échelon des enseignants parisiens pour l'ensemble de l'année scolaire 2010-2011. Afin que les représentant-e-s du personnel puissent suivre votre dossier, une fiche de contrôle syndical est à remplir en ligne sur le site internet du SNUipp FSU Paris. De plus, un dossier complet (mécanismes, barèmes de l'an dernier...) est également consultable. Ne pas hésiter à contacter la section.

Mouvement inter-départemental 2011

Les opérations du mouvement inter-départemental sont lancées, un dossier complet (calcul du barème, calendrier...) est en ligne. Une fiche de suivi en ligne est disponible, elle permet un contrôle du barème lors de la CAPD du mois de janvier. Les élu-e-s du personnel sont disponibles à la section pour répondre aux demandes d'entretien individuel, notamment concernant les dossiers de majoration de 500 pts.

Banderoles Resf au fronton des écoles

L'académie revient à la charge au sujet des banderoles RESF apposées au fronton des écoles. Elle a demandé l'enlèvement de celles-ci. Alors que la politique gouvernementale d'immigration est de plus en plus abjecte et nauséabonde, le SNUipp FSU Paris réaffirme son soutien à toutes les actions et mobilisations condamnant celle-ci, la pose des banderoles RESF au fronton des écoles en faisant partie. Le droit à l'éducation pour tous est une des priorités du SNUipp FSU.

D'un point de vue réglementaire, les murs des écoles appartiennent à la Mairie. Les enseignants, qu'ils soient chargés ou non de direction, n'ont pas la responsabilité de ces banderoles et ne peuvent en aucun cas avoir à enlever celles-ci. Les enseignants subissant des pressions hiérarchiques à ce sujet sont invités à contacter le SNUipp.

Journée nationale du 23 novembre déterminés à défendre d'autres choix !

La promulgation dans la précipitation et en pleine nuit de la réforme des retraites montre combien le président de la République craint le mouvement social. Il veut en finir vite avec le dossier des retraites car il sait sa réforme massivement contestée.

Il veut aussi effacer la censure exercée par le Conseil Constitutionnel sur la réforme de la médecine du travail mais la promulgation de la loi ne change pas son caractère injuste et inefficace.

La réalité sociale demeure. La loi pénalise particulièrement les agents de la Fonction Publique. Elle reste inacceptable ; la FSU demande son abrogation, l'ouverture d'un grand débat public et de réelles négociations pour d'autres mesures nécessaires à la sauvegarde et au développement des retraites par répartition et du code des pensions.

La FSU continuera à agir avec les personnels dans le cadre de l'intersyndicale.

D'ores et déjà, elle appelle les personnels à faire du 23 novembre prochain, un rendez-vous social national majeur pour les retraites, l'emploi et les salaires.

Mobilisation Ile de France à l'appel des syndicats CGT, FSU, SOLIDAIRES, CFTD, UNSA
Encerclement du Palais Brognard de 12h à 14h avec prise de parole de salariés mobilisés
(raffineur de Grandpuits, éboueur parisiens, enseignante...) M° Bourse

Rythmes scolaires

une illusion de débat corseté dans la précipitation

Pour servir de vaste écran de fumée à sa politique de casse du service public d'éducation, le ministère a imposé des débats sur les rythmes scolaires au sein des académies du mois de septembre à décembre. La veille de la rentrée des vacances de novembre, le directeur de l'académie a donc demandé aux équipes « d'informer » le conseil d'école et « d'en recueillir les avis » sur les rythmes scolaires pour la « vaste consultation » nationale organisée jusqu'en décembre.

Les délais d'organisation étaient donc plus que réduits, de nombreux conseils d'école se tenant dès le mardi 9 novembre. De plus, les modalités d'organisation sont croquignolesques : besoin d'un « rapporteur indépendant », respect imposé d'une « trame de débat » extra large et orientée...

Le débat sur les rythmes scolaires ne doit pas cacher le fond de la politique éducative du gouvernement qui est basée sur les suppressions massives de postes.

Cette question concerne l'ensemble du système éducatif, son organisation et ses missions : elle nécessite donc que tous les acteurs de la formation s'en emparent. Or, les entrées ministérielles dans ce

débat sont considérablement réduites, et se placent dans une politique de casse des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions d'enseignement des professeurs.

Le SNUipp invite les écoles à informer simplement le conseil d'école de la tenue de ce débat avec toutes les précautions développées précédemment. Si les membres du conseil d'école souhaitent aborder cette question, il est nécessaire de la replacer dans l'ensemble de la politique gouvernementale. Un argumentaire et une note nationale de la FSU sont consultables sur le site du SNUipp Paris pour vous y aider.

La question des rythmes scolaires doit donc être posée en partant des missions de l'école et des objectifs de formation initiale qu'on se donne pour toute la jeunesse, tant en terme de culture commune que de qualification, en s'intéressant au temps global de l'élève et à l'articulation entre travail dans et hors la classe.

Certes, on ne peut nier les évidences : longueur du premier trimestre, mauvais zonage des vacances, temps et conditions de la pause méridienne ne permettant pas toujours un vrai moment de détente, emplois du temps compliqués dans le 2nd degré qui ne permettent pas toujours une

bonne répartition des cours ... ont un impact important sur la réussite des jeunes.

Mais les rythmes scolaires ne constituent qu'un facteur parmi d'autres en faveur de la réussite des élèves. La question essentielle est donc avant tout pédagogique et il faut à l'évidence repenser le système éducatif dans le sens de « plus et mieux d'école », en créant les conditions pour que tous les élèves entrent réellement dans les apprentissages.

Il est tout aussi nécessaire de parler de la qualité des locaux, de la restauration scolaire, de l'encadrement éducatif, de la formation des enseignants, de dénoncer les réductions budgétaires et les suppressions de postes (alourdissement des effectifs, remplacements non assurés, disparition des Rased...), les réformes en cours, le renforcement de la ghettoïsation sociale des établissements...

Enfin, pour le SNUipp, il est primordial que les intérêts des personnels soient pris en compte dans ce débat. C'est pour cette raison que l'ensemble des enseignants parisiens sont appelés à participer à la réunion d'information syndicale du mercredi 8 décembre qui abordera la question des rythmes scolaires.

Budget 2011, rythmes scolaires

réunion d'information syndicale mercredi 8 décembre

de 9h30 à 12h30 à la Bourse du travail M° République

Les réunions d'information syndicale sont un droit pour les personnels, une attestation de présence vous sera fournie afin que vous puissiez décompter ces 3 heures de vos heures d'animations pédagogiques, ou de concertation.

8967 suppressions prévues, la saignée continue !

Le ministère continue sa politique de suppression de postes au mépris de l'intérêt des élèves et du respect des personnels. 8.967 postes seraient supprimés pour la rentrée prochaine dans le premier degré. C'est ce que prévoit le projet de budget de l'éducation nationale. 4.800 postes seraient supprimés dans le second degré, 600 au sein des personnels administratifs et 1.633 dans l'enseignement privé sous contrat. Au total 16.000 postes seraient concernés par ces coupes sombres. Plusieurs hypothèses de travail sont préconisées au niveau national.

Hausse du nombre d'élèves par classe

Le ministre préconise ainsi d'augmenter le nombre d'élèves par classe, par un relèvement des seuils d'ouverture et de fermeture de classe (dans le 1er et le 2nd degré).

Non scolarisation des moins de trois ans

Le ministère veut notamment supprimer

le droit à la scolarisation des élèves de moins de trois ans. Il demande également une nouvelle baisse du nombre de places en maternelle en proposant de ne plus tenir compte du nombre d'enfants de moins de trois ans y compris en Zone d'Education Prioritaire !

Réduction du nombre de remplaçants

Le ministre envisage une réduction et la précarisation de la qualification des postes de remplaçants. Pour pallier les besoins de remplacement, le ministre prévoit de faire appel à des non-titulaires embauchés à la vacance (avec un « rendement de 100% »), principalement les étudiants en master !

Suppression des Rased

Le ministère prône de nouveau la suppression des RASED (Réseaux d'Aides aux Elèves en Difficultés), qu'il rattache officiellement à l'introduction des deux heures hebdomadaires d'aide personnalisée. Cette fois-ci, au lieu de s'en prendre

frontalement aux Rased et d'annoncer publiquement leur disparition, le ministère continue la politique entreprise par X. Darcos en renvoyant au niveau des académies le soin de définir combien de postes supprimer.

A Paris, si on fait une simple pérequisition sur le nombre d'enseignants, ce sont près de 240 postes qui pourraient être supprimés. Il faut dépasser le caractère individuel de la défense de tel poste ou de telle école pour organiser collectivement la sauvegarde des moyens de l'École à Paris. Le SNUipp invite donc les enseignants parisiens à continuer de se réunir en AG locales et à multiplier les rencontres avec les parents. Afin de débattre du budget et de coordonner l'ensemble de ces actions, les enseignants parisiens sont invités à participer à la réunion d'information syndicale du 8 décembre.

Se syndiquer en 2010/2011

Plus que jamais, les enseignants ont besoin d'un syndicalisme unitaire et combatif, rejoignez le SNUipp-FSU Paris

Bulletin d'adhésion disponible en ligne sur <http://75.snuipp.fr>